

L. 263 - Vise pour tribu a marion y premier février
1664 une cinquante centaine



par mon testament du quinze d'oct. mil
mil huit cents quarante neuf. j'ère institué
mon non héritier & mes héritiers de tous
droits que je possédais à mes déces. Monsieur
jean François de Broquerille mon frère aîné
son fils Louis de Broquerille mes héritiers de tous
droits la conservation de ma succession. je mets pour
condition que si il se marie & qu'il nait point
d'enfants, mes de Broquerille mariage, à l'âge de
quarante ans. j'ürte à son non héritier
général & universel Monsieur Stanislas de
Broquerille, fils de mon frère Charles dont il
rejoindra qu'après la mort de son épouse pour
D. Broquerille
je signe à Monsieur Ernest Duguay, sergent de
notaire, au quel je vent qu'il aille requerré de
signe en permission à Nantes la somme de huit mille francs.
je signe à Monsieur Josite Duguay aîné
mon neveu, une pension viagère de cent francs
je signe à Monsieur Frédéric Duguay une
pension de cinquante francs par vie de cent.
comme Ernest Duguay, mon neveu, ne pourra
recevoir le legs que j'ai fait, jusqu'à la
dées de Dame Thérèse d'Espre, mon épouse
à laquelle j'ai légué la jouissance de tous
mes biens présents & avenir, mais elle ne
d'immue, chargée de lui payer une pension
annuelle de cent cinquante francs

Louis Marie de Broquerille

86801

Je salue à Monsieur de Danville que m'ont
qui sont au service de la maison de
Monsieur de Danville un somme de cent francs et
Je salue à la fabrique de l'église de Montfort
huit cents francs pour une somme de cette
somme sera exigible que quatre ans après
Monsieur de Danville son intérêt

en fin je salue un somme de quatre cents
francs au Monsieur de Danville pour les
travaux de Montfort la Dupire d'année de
Monsieur de Danville

Je salue au Monsieur de Danville
de neuf de Monsieur de Danville huit cents cinquante

Je salue Monsieur de Broquerville
Je salue à Monsieur de Broquerville un somme de cent francs
pour un somme de cent francs de Monsieur de Broquerville
Monsieur de Broquerville par Monsieur de Danville de cent francs
soit huit cents cinquante francs de Monsieur de Broquerville
de cent francs de Monsieur de Broquerville.

Je salue à Monsieur de Danville un somme de cent francs
pour un somme de cent francs de Monsieur de Danville
Monsieur de Danville par Monsieur de Danville de cent francs
soit huit cents cinquante francs de Monsieur de Danville
de cent francs de Monsieur de Danville.

Monsieur de Broquerville

Monsieur de Danville

Je salue à Monsieur de Broquerville un somme de cent francs
pour un somme de cent francs de Monsieur de Broquerville
Monsieur de Broquerville par Monsieur de Broquerville de cent francs
soit huit cents cinquante francs de Monsieur de Broquerville
de cent francs de Monsieur de Broquerville.